

2079/6

cl

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 06/07/1998

MINISTRE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
B.P 1044 KIGALI

N°

Monsieur le Secrétaire Général
au MIJESCAFOP
et Président du FESPAD

Objet:
Demande d'un bureau

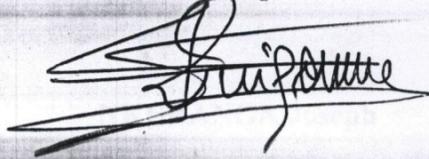
Monsieur le Secrétaire Général,

Sur Instructions du Ministre, j'ai honneur de vous
demander de bien vouloir demander aux agents du FESPAD de libérer un bureau pour la Division
« Infrastructure et Equipement ». En annexe le 2^e avertissement du Ministre.

Je vous remercie.

RWIGEMA Paterne

Directeur des Sports



REPUBLICQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
B.P. 1044 KIGALI

101916
Kigali, le 17/07/1998

N°

Monsieur le Ministre de la Jeunesse,
des Sports, de la Culture et de
la Formation Professionnelle
KIGALI

Monsieur le Ministre,

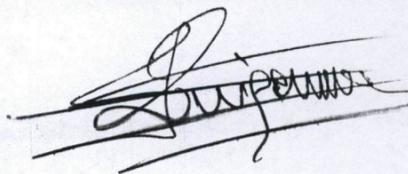
Comme je vous l'ai expliqué dans ma réponse
à la demande d'explication, le bureau du FESPAD est trop petit pour abriter deux
services.

Après avoir reçu votre 2^e avertissement j'ai
écrit au Secrétaire Général qui est aussi Président du FESPAD.

Il a constaté également que le bureau est trop
petit (voir sa note). Je ne sais pas donc ce que je vais faire.

Merci.

RWIGEMA Paterne



Très Urgent

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 06/07/1998

MINISTRE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
B.P 1044 KIGALI

N°

Monsieur le Secrétaire Général
au MIJESCAFOP
et Président du FESPAD

*DS
Le bureau est
petit et ne peut pas
convenir pour deux
personnes
D.F. Buv
8/13.9.98*

Objet:
Demande d'un bureau

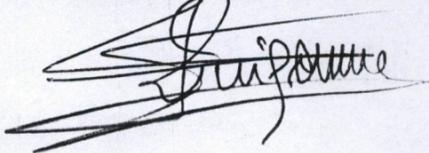
Monsieur le Secrétaire Général,

Sur Instructions du Ministre, j'ai honneur de vous
demander de bien vouloir demander aux agents du FESPAD de libérer un bureau pour la Division
« Infrastructure et Equipement ». En annexe le 2^e avertissement du Ministre.

Je vous remercie.

RWIGEMA Paterne

Directeur des Sports



URGENT!

NKURANGA Joseph
B.P 1169 KIGALI
RWANDA

2/7/98 (Iyas)
Div. des infrastructures sportives

Kigali, le 25/06/1998

La division des infrastructures sportives est en panne et a avancé vers le budget de l'Etat d'ici 98. Le budget des sports pour l'année 98 est de 100 millions. Le budget des sports pour l'année 98 est de 100 millions. Le budget des sports pour l'année 98 est de 100 millions.

Objet:
Mise en demeure

A Monsieur le Ministre de la Jeunesse,
des Sports de la Culture et de la
Formation Professionnelle

KIGALI

Monsieur le Ministre,

Référence faite à notre contrat avec
votre Ministère du 18/02/1998 relatif à la vente de notre véhicule;

Vu que les clauses incluses dans le dit
contrat n'ont pas été respectées par votre part et ainsi les paiements n'ont pas été
effectués à temps convenu;

Par ces motifs, nous sommes dans
l'obligation de vous donner une mise en demeure d'une semaine afin d'effectuer ces
paiements. Passé ce délai, le dit contrat sera résilié à vos torts exclusifs et les moments
où vous avez utilisé ce véhicule seront considérés comme les moments de location.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de notre considération très distinguée.

NKURANGA Joseph

C.P.I:

- Secrétaire Général au MIJESCAFOP
- Directeur des Sports
- Directrice des Services Généraux
- Banque Commerciale du Rwanda